

Mme le Maire ,

Voici les points arrêtés lors de notre réunion du 28 mai dernier :

- Le nouveau plan d'aménagement de la rue des verdiers présenté correspond mieux au problème de gestion de la vitesse rue des verdiers. Malheureusement cela n'aura pas d'impact sur le volume de circulation.
- La priorité est donnée à la sortie du lotissement avec des écluses qui obligeront les véhicules à ralentir au niveau de la rue des chardonnerets et des bouvreuils. Cela permettra également de ne pas être bloqué aux heures d'affluences au niveau de la rue des bouvreuils en direction du centre-ville.
- Un aménagement pour le passage des cyclistes sera effectué aux niveaux des écluses.
- Une étude sur une matérialisation verticale de la ligne continue sera demandée aux services communautaires entre les deux écluses. L'objectif est de faire respecter l'interdiction de doubler et de réduire la vitesse en période creuse et limitant l'effet slalom.
- Une information boîte sera distribuée par la municipalité sur la nature des aménagements aux riverains. Je vous demanderai de d'en faire parvenir également à l'association afin de pouvoir répondre aux questions qui ne manqueront pas.
- Les travaux sont prévus avant la fin 2011.